



Pour une école qui fait grandir. VOTEZ SNUipp

Les candidates et les candidats du SNUipp 40 Lisez-les pour mieux les élire !

Près d'une dizaine d'années passées à représenter les personnels en commissions paritaires ! Une tâche pas toujours facile ni confortable mais suffisamment riche et passionnante pour me donner l'envie de la poursuivre pendant trois années supplémentaires. Avec la conviction que de bons élus du personnel, forts de leur expérience du terrain, de leur connaissance des dossiers peuvent faire entendre la voix des collègues, amener l'administration à prendre en compte les situations personnelles mais aussi faire valoir l'intérêt général de la profession et de l'école publique. **C'est la ligne de conduite que je continuerai à suivre comme l'ensemble des candidats du SNUipp 40 avec l'équité et la transparence comme repères intangibles.**



MIQUEL Philippe P.E. adjoint EEPU - St Vincent de Tyrosse

Etre représentant paritaire pour le SNUipp c'est pour moi :

- Contribuer à établir des règles le plus équitables possible pour l'ensemble des collègues mais surtout de pouvoir les expliquer et les faire évoluer en fonction à la fois de nos convictions mais aussi de l'avis des collègues.
- Veiller à maintenir les valeurs au sein de l'École, tous les élèves doivent avoir un accès de qualité à l'enseignement mais pour cela on doit nous donner des moyens qualitatifs (formation régulière et de qualité) et quantitatifs (taux d'encadrement raisonnable, RASED complets...)
- Représenter en commission des collègues qui sont mis en difficulté dans le cadre de leur métier, et ça aucun de nous n'est à l'abri.
- Préparer l'entrée dans le métier des nouveaux collègues tant du point de vue de la formation que du point de vue de l'arrivée sur le terrain.



Pour réussir cela il faut des syndicats forts, élus par le plus grand nombre de collègues, et je crois que dans la transparence et l'équité le SNUipp a toujours fait la différence et nous veillerons à ce qu'il continue à la faire dans chaque commission à laquelle il est amené à représenter la profession.

TEXIER Cécile P.E. Directrice EEPU - Horsarrieu

Se syndiquer c'est faire partie d'un collectif. Quand on débute dans la carrière on se sent perdu.

Le SNUIPP, c'est l'écoute et les conseils face aux méandres d'une administration dont on ne connaît pas les mécanismes et les termes: mouvement, CAPD....

Le SNUipp c'est une rencontre de plusieurs personnes qui luttent pour avoir un même concours, un même métier pour tous,

Le SNUipp c'est la défense des droits à la formation identique pour tout le monde : sauver les IUFM, pouvoir bénéficier d'une formation adaptée en T1 et T2 et pouvoir participer à des stages de formation continue.

Alors pour toutes ces raisons, je me suis engagée au SNUIPP dès le début afin de ne plus subir mais pour réagir et pour agir.

VIDAL Audrey P.E. TR. brigade Mt Marsan Haute Lande

L'engagement syndical ne devrait-il pas toujours avoir comme objectif non seulement la défense de tous mais également viser à l'amélioration des conditions d'exercice de chacun ? C'est ce que nous sommes efforcés de faire au quotidien ces dernières années au sein des instances où nous sommes représentés. Aussi face à un pouvoir en place toujours plus agressif contre les services publics, face à des ministres de l'éducation nationale de plus en plus destructeurs, le U de FSU, de SNUipp, U comme Unitaire, prend encore plus de sens.

C'est sur ce chemin que s'est engagé le SNUipp depuis sa création en partant du postulat simple que plus on sera uni plus on sera efficace. Alors c'est vrai, nous pouvons nous tromper parfois, nous ne gagnons pas toujours, mais toute notre force est continuellement mise au service de l'amélioration de nos conditions d'exercice. Aussi, bien que parfois nous nous opposions sur les idées, le SNUipp ne perdra pas d'énergie dans une lutte fratricide avec les autres syndicats, ne rentrera pas dans le jeu des petites phrases (même si parfois ça démange) mais continuera plus que jamais à rechercher l'Unité la plus grande.

HAGER Michel P.E. Directeur EEPU - Peyrehorade

Le SNUipp des Landes avec l'aide de sa fédération, la FSU, a mis tout en œuvre ces dernières années pour défendre les personnels précaires.

Nous avons notamment été à l'initiative de la création d'une intersyndicale landaise contre la précarité qui a permis la reconduction de la quasi-totalité des contrats d'EVS en 2008.



Voter SNUipp, c'est nous donner plus de pouvoir au niveau départemental et national pour lutter contre cette précarité en la dénonçant lors de chaque action (CAPD, manifestation, audience, conférence de presse, ...etc.), défendre et accroître les droits des précaires, favoriser l'unité syndicale.

DELAVOIE Damien P.E. TR. ZIL EEPU - St Vincent de Tyrosse

En entrant dans le métier me syndiquer était une évidence : agir de façon solidaire pour que notre métier évolue dans le bon sens, mais aussi, ne pas me sentir seule, savoir qu'il y a des personnes, des collègues, avec qui je partage des valeurs, prêts à m'expliquer certains aspects du métier, m'aider ou me défendre si besoin.

C'est pourquoi j'ai choisi le SNUipp : un syndicat qui se bat pour pouvoir donner le meilleur à nos élèves, qui apporte une vision claire des différentes parties du métier et qui défend l'ensemble des collègues en toute transparence.

Aujourd'hui je veux apporter mon aide pour que les jeunes professeurs des écoles (qui ne connaîtront peut-être même pas les IUFM !) aient toujours la chance de pouvoir se tourner vers le SNUipp.



DUCOURNEAU Marjorie P.E. Directrice EEPU - Geloux



Au CTPD (comité technique paritaire départemental), des élus au service des personnels et des écoles : Ils interviennent sur chaque situation, et permettent ainsi de faire revenir l'IA sur certaines mesures de fermetures ou d'ouvertures de postes. Ils militent et revendiquent pour que le département obtiennent les moyens nécessaires à son fonctionnement. Les postes obtenus ces dernières années bien qu'encore très insuffisants en sont la preuve. Ils agissent et obtiennent plus de transparence et de clarté. Ils ont milité et obtenu que le maximum de mesures soient prises dès juin afin d'assurer une rentrée plus sereine. Ils informent et rendent compte en publiant les compte-rendu des CTP pour plus de transparence. Ils portent les revendications des personnels pour obliger l'administration à les entendre et à les prendre en compte. Remparts contre les abus de pouvoir, défense du service public, ils agissent au quotidien. Continuez de leur faire confiance en votant et en appelant à voter pour le SNUIPP.

POULY Martine P.E. Adjoint EMPU - Parentis en Born



Le SNUIPP est porteur de valeurs solidaires et humanitaires qui le conduisent parfois à s'engager dans des domaines qui sortent du champ purement scolaire. C'est pourquoi le SNUIPP40, avec la FSU dont il est une composante, a tenu à faire partie de deux collectifs départementaux : -RESF40, qui soutient et assure de sa protection les familles de sans-papiers ayant des enfants scolarisés dans les écoles landaises. -Le collectif "non à edvige 40", qui dénonce le fichage des 13 ans de personnes susceptibles de troubler l'ordre public. Le SNUIPP40 pose un regard attentif et vigilant sur l'actualité de ces collectifs et participe activement sur le terrain à toutes les actions nécessaires à la défense de ces causes.

CAVAGNE Françoise P.E. Directrice EMPU Centre - Mt de Marsan

La difficulté scolaire ne doit pas être externalisée mais traitée au sein de l'école par l'équipe éducative à laquelle appartiennent les enseignants spécialisés du RASED. De par leur formation et leur place dans l'école, ceux-ci apportent leur expertise lors de leur participation à la réflexion et au traitement en continu de la difficulté scolaire. Leurs missions et leurs compétences doivent être reconnues au sein de ce dispositif qui doit être maintenu et développé si l'on ne veut laisser aucun enfant « au bord du chemin ». Le SNUipp, au sein des instances paritaires, défend avec force la place de l'enseignement spécialisé dans le système éducatif public. C'est là la raison principale mon engagement.



POULET Christine P.E. Maître G EEPU - Montfort en Chalosse

Devenir remplaçante, c'est pour moi une façon d'enrichir mon expérience en découvrant des écoles, des niveaux, des collègues différents. Si j'ai pu accéder à un tel poste en début de carrière, c'est parce que les postes de remplaçants sont devenus difficiles à pourvoir avec le recul sur l'ISSR et la hausse des prix du carburant. Le SNUipp était présent aux côtés des remplaçants pour lutter contre cette régression. Face aux difficultés dans le remplacement des maîtres absents ou malades, il a réclamé et obtenu la création de nouveaux postes de remplaçants ces trois dernières années. La création d'une brigade de TR formation continue, de postes d'adjoints au lieu des TR affectés aux postes fractionnés sont aussi des avancées obtenues grâce à l'action résolue et constante des élus du SNUipp.



DEYTS Coralie P.E. TR. Brigade Mt Marsan Centre Landes



Le travail spécifique qui est le mien auprès des élèves du collège en difficulté scolaire nécessite bien évidemment une formation spécialisée. Fort de ce constat et passionné par un travail que j'ai découvert à la faveur de remplacements, j'ai pu grâce au SNUipp faire le plein d'informations et me spécialiser en connaissance de cause. Les élus du SNUipp 40 ont fait état du besoin landais et ont demandé et obtenu des départs en formation F qui m'ont permis de partir. Mais alors que les 15 % d'élèves en difficulté au collège agitent le ministère et les médias, il reste beaucoup à faire pour pourvoir les postes de SEGPA et se pencher sur l'avenir des jeunes qui y sont orientés. C'est le combat concret que nous devons mener et dans lequel je sais pouvoir compter sur le SNUipp 40.

LALANNE Patrick P.E. Adj Spé SEGPA - Collège - Parentis en Born



J'ai choisi de travailler en école maternelle au moment où l'éducation nationale a choisi de la discréditer et de la priver de moyens! Depuis sa création, le SNUipp défend la scolarisation des tout petits, demande qu'on prenne en compte la spécificité de l'école maternelle et qu'on y diminue les effectifs. Dans le département, au sein du collectif "Pas touche à la maternelle", le SNUipp lutte pied à pied pour empêcher les fermetures de classes, faire comptabiliser les moins de trois ans, empêcher les fusions d'école, réclamer de la formation et des moyens pour l'école maternelle. Plus que jamais, nous devons faire front devant les projets destructeurs de ce gouvernement et pour ça, il faut nous unir dans un syndicat qui nous ressemble et nous rassemble : Le SNUipp.

MAZZEGA Katy P.E. Adjoint EMPU - Parentis en Born



J'ai souhaité m'engager dans la vie syndicale du SNUIPP car j'y ai trouvé un espace de réflexion collective sur la pédagogie. Discuter, s'enrichir mutuellement me semblent être quelques uns des fondamentaux de notre métier malheureusement largement mis à mal par notre ministère... Il me semble que c'est plus que nécessaire de défendre cela: la liberté pédagogique est le fondement de notre école.

HELMER Lisa P.E. Adjoint EEPU - Rivière Saas Et Gourby



Contrairement à notre ministre actuel, le SNUipp porte depuis sa création l'idée qu'on ne fera pas progresser l'école sans une prise en charge plus collective des élèves : Plus de maîtres que de classe, postes d'aide spécialisée, de soutien et d'animation pédagogique... Je peux mesurer au quotidien dans la mission de MAI qui m'a été confiée combien les moments d'échanges, de partages d'informations, de réflexion collective peuvent faire progresser les pratiques et l'investissement professionnel de chacun au bénéfice des élèves. Pour les élus du SNUipp, ces idées doivent se traduire concrètement et j'ai apprécié leur engagement et leur obstination à réclamer (et à obtenir) des postes supplémentaires d'animateurs informatiques (1,5 depuis 3 ans) et une formation pour les enseignants dans ce domaine où les besoins sont importants.

JOIE Betty P.E. MAI - Circonscription Tyrosse Cote Sud

Ensemble, agissons pour grandir l'école !

